

ADLFI. Archéologie de la France -**Informations**

une revue Gallia Pays de la Loire | 1993

Cantons de Château-Gontier et de Sainte-Suzanne: mottes, maisons fortes et enceintes

Prospection thématique (1993)

Annie Renoux



Édition électronique

URL: http://journals.openedition.org/adlfi/38236

ISSN: 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Annie Renoux, « Cantons de Château-Gontier et de Sainte-Suzanne : mottes, maisons fortes et enceintes » [notice archéologique], ADLFI. Archéologie de la France - Informations [En ligne], Pays de la Loire, mis en ligne le 08 novembre 2020, consulté le 22 décembre 2020. URL: http:// journals.openedition.org/adlfi/38236

Ce document a été généré automatiquement le 22 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

1

Cantons de Château-Gontier et de Sainte-Suzanne : mottes, maisons fortes et enceintes

Prospection thématique (1993)

Annie Renoux

- Ce bilan est le fruit d'une ébauche, celle du recensement des fortifications et des ouvrages en terre (ou plus simplement fossoyés) relevant du monde seigneurial manceau durant le Moyen Âge. Ce travail mené à l'initiative du laboratoire d'Histoire et d'Archéologie médiévales de l'université du Maine a débuté dans le haut Maine en 1991. La prospection dans le bas Maine a vu le jour en 1993. Elle a été facilitée par les inventaires déjà mis en œuvre dans le département, lesquels offraient une bonne base de départ. La méthode utilisée est la même que celle appliquée dans le haut Maine (cf. données concernant la prospection en Sarthe).
- Deux secteurs ont été sélectionnés pour commencer. L'idéal en pareil cas, est de retenir soit une région « naturelle », en privilégiant l'approche géographique, soit un cadre seigneurial ancien et cohérent offrant une bonne base d'investigation historique. Ni l'un, ni l'autre de ces critères n'a pu être retenu ici pour des raisons à la fois techniques et historiques. Le travail est mené dans un cadre universitaire avec tous les avantages et les aléas du système. Il faut une zone suffisamment limitée en superficie pour pouvoir être explorée en un an, mais aussi suffisamment attractive et suffisamment proche du lieu de résidence du(des) étudiant(s) qui accepte(nt) de la prendre en charge. Et puis rares sont les petites régions qui ne dépendent que d'un seul seigneur. Les interférences sont multiples, ce qui rend le cadre purement historique parfois et même souvent un peu illusoire. Enfin le but de ce travail étant exhaustif, on est contraint de ce fait à suivre parfois une démarche administrative.
- Ce sont donc deux cantons qui ont été retenus. Le premier, celui de Château-Gontier est au centre d'une célèbre seigneurie angevine frontalière, fondée au début du XI^e s., lorsque le comte d'Anjou Foulque Nerra fait construire à Bazouges, terre dépendante de l'abbaye de Saint-Aubin-d'Angers, une forteresse destinée à protéger la frontière nord

du comté. En 1263, la terre passe par mariage à la famille des vicomtes de Beaumont. La prospection a été entreprise par Sylvie Rouet de Clermont qui s'est limitée aux terres dépendantes de cette baronnie, situées dans le canton de Château-Gontier. La zone couverte touche 494 km². Vingt-huit sites ont été répertoriés: quatre mottes, vingt-trois maisons fortes et un site non identifié.

La seconde région correspond au canton de Sainte-Suzanne, un site lui aussi fort célèbre du bas Maine. L'opération a été ici menée à la demande de la municipalité de Sainte-Suzanne, soucieuse de disposer d'une étude du peuplement environnant. Le travail a été effectué par Alexandra Helsens. Le château de Sainte-Suzanne a été édifié au XIº s. par le vicomte de Beaumont, qui appartient à l'une des plus puissantes familles mancelles. Il devient le siège d'une importante seigneurie qui prend le titre de baronnie au XIVº s. Toute la région ne relève cependant pas des vicomtes: la châtellenie des Vaiges dépend de la maison de Laval, en sorte que l'on est ici dans une zone de contact entre deux puissantes dominations territoriales. 250 km² ont été prospectés, ce qui a donné un total de quarante-neuf sites: quatre mottes, vingt-trois maisons fortes et deux enceintes; le reste étant composé de sites indéterminés. Les résultats obtenus sont particulièrement prometteurs car la région est riche en vestiges de mottes et surtout de maisons fortes, plus riche peut-être en pourcentage que le haut Maine, cela demande toutefois confirmation.

INDFX

lieux https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrteSpGJhXdyI, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtGOVwm6rgzU, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtM5zGF9k5oE, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtqc4n7LYBDA, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtwUykeFf31u, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrts0lDLWcVyJ

Année de l'opération : 1993

nature https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtcYIBmBlBPH chronologie https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx

AUTEURS

ANNIE RENOUX

Université du Maine